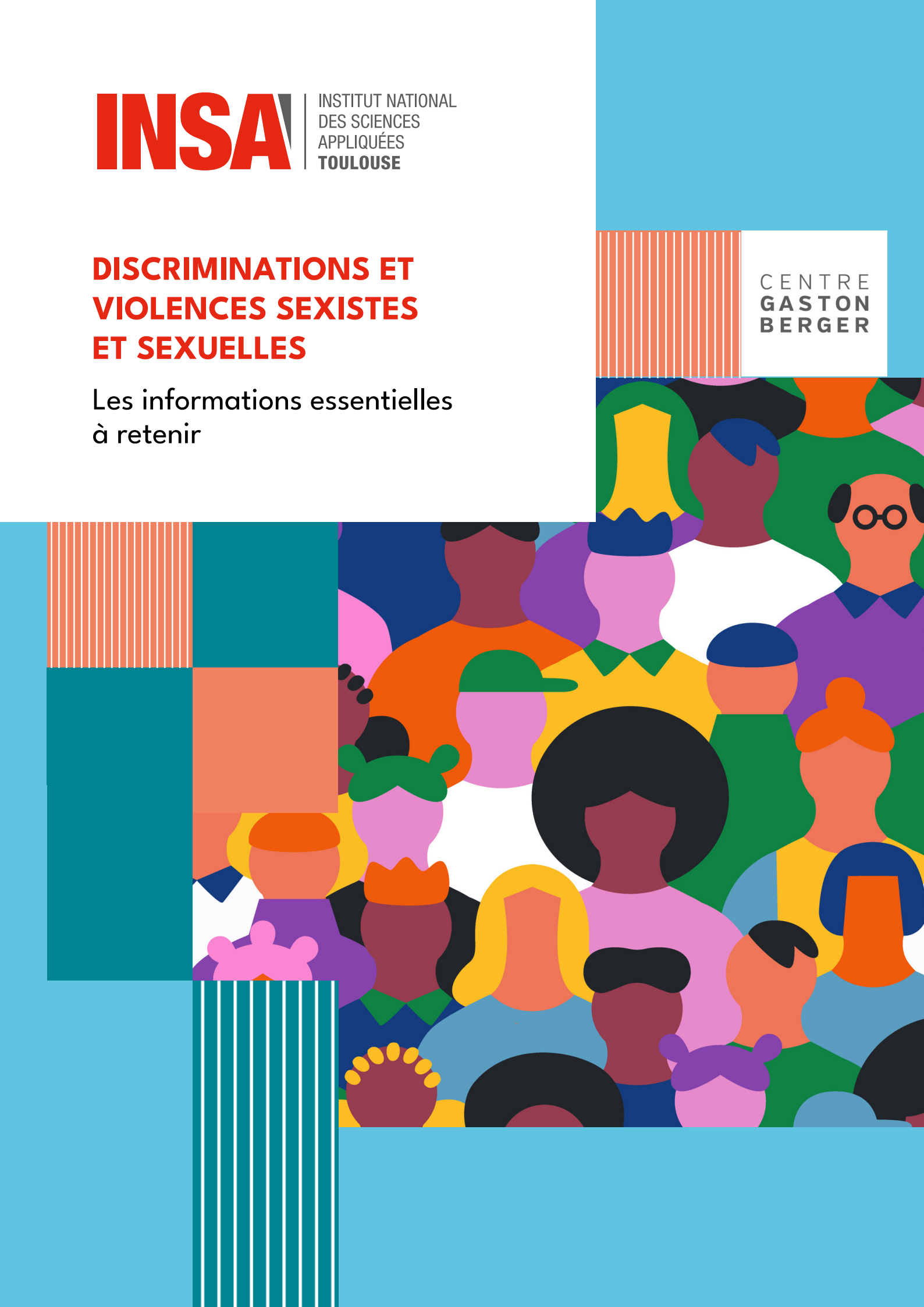


DISCRIMINATIONS ET VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Les informations essentielles
à retenir

CENTRE
GASTON
BERGER



Ce que vous devez savoir : les discriminations

En droit français, une discrimination est **un traitement défavorable** fondé sur un ou plusieurs critères précis. Depuis septembre 2023, la loi en reconnaît **26**.

A l'INSA, on comprend ce terme dans un sens large : il recouvre des actes allant des injures à des manifestations d'hostilité répétées (harcèlement discriminatoire).

Ces discriminations peuvent renforcer des stéréotypes et préjugés, et se manifester par des **micro - agressions** : des actions ou comportements **péjoratifs** et **hostiles** envers des personnes, comme les personnes LGBTQIA+, les femmes, les personnes en situation de handicap, ou racisées.

Quelques critères

de discrimination :



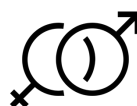
l'origine



l'apparence
physique



l'âge



l'orientation
sexuelle



la précarité
économique



l'identité
de genre



le lieu de
résidence



la grossesse



le handicap



la religion



l'état de
santé



le patronyme

Exemples de micro-agressions :

En cours, le prof me dit
"tu es compétente pour
une fille"

On me dit "toi, tu es là
pour remplir les quotas"

Je suis noir·e et on
me demande de
quelle origine je suis

Lors d'une activité sportive,
on se moque de mon poids

Les violences sexistes et sexuelles (VSS), c'est quoi ?

Elles recouvrent les situations dans lesquelles une personne impose à une autre un ou des comportements, propos ou contacts à **caractère sexiste ou sexuel**. Elles peuvent prendre différentes formes : des propos, blagues et remarques (agissements sexistes), des comportements insistants et hostiles (outrages sexistes, harcèlement sexuel), jusqu'à des violences physiques (agressions sexuelles, viols).

Quelles conséquences ?

Les conséquences des VSS sont multiples : elles peuvent impacter le **bien-être physique et mental** des personnes qui en sont victimes, générer **de la peur et de la honte, altérer les relations sociales**, créer une situation d'**isolement** voire de **dépression**, et générer des **troubles post-traumatiques**.

En termes de VSS, la notion de consentement est l'élément clé.

Il correspond au fait de **donner son accord en toute liberté**. Pour être valide, il doit remplir plusieurs conditions : il doit être donné par la personne concernée de manière **éclairée, enthousiaste, et réversible**.

Quelques exemples :

Se déshabiller devant
tout le monde
pendant une soirée

Une main aux fesses
sans consentement

Des réflexions sexistes
en cours

L'INSA est engagée pour l'égalité entre toutes et tous. Les VSS et les discriminations n'ont aucunement leur place dans le cadre des activités de l'école. Tous ces comportements sont passibles de sanctions disciplinaires et pénales.



Les contacts à conserver

Victime ou témoin de violences sexistes et sexuelles ou de discrimination ?

Nous sommes là pour vous écouter et vous accompagner.

Signalez les faits à l'INSA en toute confidentialité :

Par la **plateforme de signalement** en ligne :

<https://insa-toulouse.besignal.com>



Par la **cellule d'écoute**, en cas de VSS ou LGBTQIA+phobie, pour être reçu-e par des personnels et des étudiant-e-s formé-e-s et à l'écoute. Prise de rendez-vous par mail : ecoute-signalement@insa-toulouse.fr.

Vous pouvez aussi vous rapprocher de professionnelles tenues au secret médical :

Véronique Torregrossa,

Référente Handicap :

vtorregr@insa-toulouse.fr

Tous les jours sauf le vendredi
après-midi

Marlène Geiger,

Infirmière INSA :

geiger@insa-toulouse.fr

Tous les jours sauf le
mercredi

SIMPPS

Service de Santé Etudiant-es

Prendre RDV : 05 61 55 73 67

Forum Louis Lareng
(métro Université Paul Sabatier)

Quelques structures extérieures qui peuvent vous accompagner (liste non exhaustive) :

CNAE : plateforme d'écoute pour signaler des situations de discrimination ou VSS

0 800 737 800,
de 10h à 21h en semaine, 10h-14h le samedi

CIDFF : accueil, accompagnement et RDV juridiques (VSS)

RDV au 05 34 31 23 31
du lundi au vendredi, 9h-12h, 13h30-17h
95 Grande Rue St Michel, 31400 Toulouse

CeSaMe : accueil et accompagnement psychologique pour les LGBTQIA+

Accueil sans RDV vendredi et samedi 15h-19h
Permanences téléphoniques au 05 34 66 81 48, mardi
au vendredi 13h-16h
cesame.occitanie@enipse.fr

Défenseur des droits 31 : écoute et accompagnement des victimes de discrimination

Par téléphone au 3928
Par tchat, sur www.antidiscriminations.fr
du lundi au vendredi, 9h30-19h

Je m'engage à :